

PAYS D'AIX

Six villages s'allient pour la culture et les festivités

Alors que les fêtes et manifestations culturelles se multiplient dans les villages, les nouvelles équipes municipales fraîchement élues, et plus particulièrement les adjoints à la culture et aux festivités, ont émis l'idée de créer un groupe de travail intercommunal. Ce projet a été proposé par Thomas Arcamone, premier adjoint de Peyrolles-en-Provence.

Ce dernier a contacté ses homologues chargés de la culture et des festivités dans cinq autres villages du pays d'Aix - Edouard Bertrand (Jouques), Gérard Morfin (Meyrargues), Jean-Michel Moreau (Meyrargues), Muriel Martin (Saint-Estève-Janson), Sergine Saïz (Le Puy-Sainte-Réparate), et Monique Spiez (Saint-Paul-lez-Durance) - pour une première réunion. "L'objectif de cette dernière, déclare l' élu, est de connaître les dates des événements des diffé-

rentes communes pour a minima ne pas se marcher sur les pieds et éviter des doublons. Dans un second temps l'idée serait de mutualiser des moyens - la commune de Peyrolles étant bien équipée en matériel festif, scène, lumière, et matériel audio - et mettre en commun connaissances, artistes, groupes musicaux, fournisseurs et prestataires."

Élargir les projets existants

Cette coopération pourrait s'étendre aux bibliothèques, à l'image des Randolades, des balades en colline en compagnie de conteurs organisées depuis quelques années entre les bibliothèques de Peyrolles, Jouques et Meyrargues. Ce type de manifestation pourrait être réalisé avec l'ensemble des six communes. "Nous travaillons actuellement sur la fête de la science qui se déroulera au mois d'octobre pour essayer de trouver des thématiques communes et proposer par exemple un parcours d'exposition, ajoute Thomas Arcamone. Nous diffusons ensemble une plaquette pour présenter toutes les thématiques à voir sur l'ensemble des communes. Ce genre de manifestation créerait du lien entre les villages et permettrait même de créer des synergies entre les différentes équipes, élus, agents ou bénévoles, et pourquoi pas créer un jour un calendrier commun?"

P.R.



Thomas Arcamone, adjoint à Peyrolles et instigateur du projet.

/PHOTO P.R.

Programme chargé pour le dernier conseil gréasquéen

Le centre-village, l'enfance et l'écologie étaient au cœur des votes

Malgré la fin de l'état d'urgence sanitaire, la dernière séance du conseil municipal de Gréasque s'est tenue la semaine dernière sans public. Dix des vingt-sept élus étaient absents à l'ouverture de la séance. Les présents ont reçu par le maire des tablettes et ordinateurs portables financés par la commune pour les aider dans le cadre de leurs missions. Après cette distribution, le conseil municipal a pu aborder les sujets à l'ordre du jour.

DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLAGE

Afin d'initier une nouvelle dynamique et d'attirer de nouveaux commerces et artisans dans le cœur du village, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une charte locale des commerces du centre-village. Elle instaure un loyer unique de 7 € HT par m² et par mois pour les locaux artisanaux et commerciaux municipaux.

Le premier adjoint au maire Jean-Luc Turzo, délégué à l'Urbanisme et au Patrimoine, a également proposé d'accorder la première subvention pour des travaux de réhabilitation de façade d'un particulier. Elle entrerait dans le cadre du nouveau dispositif départemental d'embellissement des façades et des paysages de Provence. La subvention accordée représente 7 438 €,



Seize élus étaient présents lors du dernier conseil municipal au côté du maire Michel Ruiz.

/PHOTO A.K.A.

soit 50% du montant TTC des travaux. La commune sollicitera le Département pour obtenir un remboursement de 70%, soit 5 206 €.

DÉLÉGATION ENFANCE-JEUNESSE

Les élus ont ensuite abordé la question de la délégation de service public (DSP) Enfance-Jeunesse, confiée à l'association Loisirs Éducation Citoyenneté (LEC). Elle porte sur la gestion du centre de loisirs, l'organisation des accueils périscolaires et l'accueil dédié aux jeunes.

Michel Ruiz a proposé deux avenants au contrat de DSP, le premier visant à baisser de 4 727,04 € le montant des participations communales d'équi-

libre, adopté à l'unanimité. Le second vise à prolonger la DSP jusqu'au 31 décembre 2021 afin de tenir compte du bilan définitif de l'exercice 2020 et de permettre à la commune de proposer un nouveau cahier des charges plus ambitieux. Six élus de l'opposition se sont abstenus sur ce vote. Le conseil a également débattu de la durée de cette future DSP : par la voix d'Hélène Gaillard, le groupe "Gréasque en valeurs" craignait qu'une durée de 3 ans soit insuffisante et dissuasive. Le maire a rappelé qu'il s'agit de la volonté des représentants des parents d'élèves, exprimée en commission extra-municipale, et que, par ailleurs, le contrat pourra être renouvelé deux fois pour

une année supplémentaire, soit 5 ans au total. La DSP a finalement été votée à l'unanimité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La majorité a ensuite proposé un partenariat avec la fédération France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône (FNE13), qui regroupe 48 associations œuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement. Les élus souhaitent solliciter un accompagnement ponctuel et s'appuyer sur l'expertise et l'expérience de FNE13. Les représentants de l'association participeront aux commissions extra-municipales dans le domaine de la Forêt et du Développement Durable. Le coût annuel de l'accompagnement est de 2 000 €. Le principe du partenariat a été adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal a également adopté à l'unanimité le programme de travaux proposé par le Syndicat mixte d'énergie du département (SMED13) visant à intégrer dans l'environnement les réseaux électrique et téléphonique Montée du Serpolet, impasse de la Lavande et impasse de la Sauge. En fin de séance, le maire a rappelé les travaux en cours, notamment le démarrage des opérations de logements sociaux, rue de la Sorgo, avenue de la Libération et avenue Ferdinand Arnaud.

A.Ka.

VENELLES

Les bons gestes en milieu sportif enseignés au centre aéré

Profiter des animations et activités sportives du centre aéré, c'est le quotidien des jeunes de la ville. Mais tous ne savent pas forcément quoi faire en cas de blessure. Alors en début de semaine, les jeunes du centre aéré ont rencontré les membres de l'association On the Ball. Celle-ci a organisé au parc des sports une animation pour sensibiliser les jeunes à la sécurité.

bigband-pertuis.com/unes aux gestes de premiers secours lors d'une activité sportive ou d'un grand jeu. Grâce à trois animateurs de l'association, une vingtaine d'enfants de 9 à 11 ans ont participé à des mises en situation et ont pu apprécier les explications de bonne conduite face à certaines condi-

tions délicates que l'on rencontre en milieu sportif. Chacun d'entre eux a reçu une attestation d'initiation aux premiers secours.

"Protection, alerte, secourisme"

L'association On the Ball est un collectif international soutenu par la ville de Venelles. Reconnue d'intérêt général, composée de bénévoles et d'une cinquantaine de membres, cette association propose des vidéos pour enfants de tous les pays qui le demandent, dans le but de transmettre aux jeunes les bons comportements dans le domaine sportif. Elle prône la tolérance, le respect ainsi que la pratique des gestes qui peuvent sauver. "Nous voulons

utiliser le sport collectif comme langage universel en utilisant des moyens ludiques, dans le cadre notamment de l'Éducation Nationale ou des centres aérés, en respectant trois étapes : la protection, les alertes et le secourisme" confie Maxime Oliveri, créateur de la structure. À 33 ans, cet athlète dispose d'un palmarès impressionnant : participation aux championnats nationaux de football en France pendant plus de dix ans, sélectionné à deux reprises en équipe de France universitaire de football pour l'Universiade d'été de Belgrade en Serbie en 2009, puis celle de Gwangju en Corée du Sud en 2015. Il a pu lancer les premières actions de l'association l'année dernière.

A.M.



Les jeunes du centre aéré de Venelles ont pu apprendre les gestes de premiers secours en milieu sportif grâce à l'association On the Ball.

/PHOTO A.M.



AUTOROUTE A52

Nouvel échangeur de Belcodène

INFO TRAVAUX

Belcodène

Route Départementale 908 fermée du 5 Juillet au 27 Août

Le pont situé sur la RD 908, qui enjambe l'autoroute A52, sera fermé à la circulation pour travaux :

- Rénovation de l'étanchéité du pont.
- Modification des dispositifs de sécurité.
- Création d'un nouveau giratoire.

Suivre les itinéraires de déviation.

Merci de votre compréhension.



Pour vous informer en temps réel :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7 FM)
- Le 3605, 24H/24, 7J/7 (service gratuit + prix d'un appel)
- www.a52-amenagement.com



AGENCESPORTCOM